

# Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE  
Division Conditions de travail et Relations professionnelles

Numéro 45 — AVRIL 1987

## LES CONFLITS DU TRAVAIL EN 1986

En 1986 les conflits collectifs du travail ont été à l'origine d'un peu plus d'un million de journées individuelles non travaillées. Ce chiffre est parmi les plus bas depuis de nombreuses années, mais il dépasse cependant celui de 1985 en raison des grèves de décembre 1986 qui ont affecté le secteur public : SNCF, RATP, EDF-GDF.

### *Rappel de quelques définitions*

*Les statistiques des conflits du travail procèdent à un décompte mensuel des seuls conflits donnant lieu à un arrêt collectif de travail — les grèves stricto-sensu — touchant l'ensemble des activités à l'exclusion de l'agriculture et des agents de l'État et des collectivités locales.*

*A partir de 1975, une distinction a été instituée entre conflits localisés et conflits généralisés. Les premiers sont décomptés sur la base de l'établissement; les seconds sur la base de l'entreprise. La différenciation tient à la nature du mot d'ordre de grève : s'il est interne à l'établissement, il s'agit de conflit localisé. S'il est extérieur à l'établissement ou à l'entreprise, il s'agit d'un conflit généralisé. Il est vrai qu'il n'y a pas grand rapport entre un arrêt de travail dans une petite entreprise et une journée nationale d'action interprofessionnelle. Mais, pour légitime qu'elle soit, cette distinction n'en comporte pas moins sa part d'arbitraire : elle est en effet d'autant moins facile à établir qu'à tout moment le jeu des solidarités peut transformer un conflit localisé en conflit généralisé.*



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE  
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — ☎ 45.67.55.44, poste 59.11

**TABEAU 1**  
**Données générales sur les conflits du travail**  
**Années 1977 à 1986**

	Conflits résolus			Nombre de journées individuelles non travaillées
	Nombre de conflits résolus	Nombre d'établissements touchés	Effectifs ayant cessé le travail	
	Unités	Unités	Milliers	Milliers
Année 1977 .....	3 302	20 287	1 919,9	3 665,9
<i>dont : conflits localisés</i> .....	3 247	4 090	583,8	2 434,4
Année 1978 .....	3 206	12 178	704,8	2 200,4
<i>dont : conflits localisés</i> .....	3 177	3 616	496,3	2 081,0
Année 1979 .....	3 104	22 010	967,2	3 656,6
<i>dont : conflits localisés</i> .....	3 040	4 271	509,8	3 172,3
Année 1980 .....	3 542	4 829	500,8	1 674,3
<i>dont : conflits localisés</i> .....	2 057	2 460	255,9	1 511,3
Année 1981 .....	2 054	3 875	329,0	1 495,6
<i>dont : conflits localisés</i> .....	2 405	2 533	265,8	1 441,9
Année 1982 .....	3 240	4 086	467,9	2 327,2
<i>dont : conflits localisés</i> .....	3 113	3 206	397,7	2 250,5
Année 1983 .....	(1)	(1)	(2)	1 483,6
<i>dont : conflits localisés</i> .....	2 837	2 837		1 320,9
Année 1984 .....				1 357,0
<i>dont : conflits localisés</i> .....	2 537	2 537		1 316,8
Année 1985 .....				884,9
<i>dont : conflits localisés</i> .....	1 901	1 901		726,7
Année 1986 .....				1 041,6
<i>dont : conflits localisés</i> .....	1 391	1 391		567,7

(1) — A partir de 1983, les conflits sont décomptés par établissements. Le nombre de conflits localisés est donc égal au nombre d'établissements touchés.

(2) — A partir de 1983, les effectifs sont calculés sur la base des conflits observés, ce qui exclut toute totalisation (en raison des risques de doubles comptes).

**TABEAU 2**  
**Conflits localisés : Évolution des journées non travaillées, en moyenne mensuelle**

*Valeur en millier de journées*

1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
326	281	292	338	203	173	264	126	120	187	110	109	60,5	47,3

## Les conflits localisés.

568 000 journées n'ont pas été travaillées en 1986 en raison des conflits collectifs du travail localisés. Ce chiffre est encore inférieur à celui de 1985 et la moyenne mensuelle des journées non travaillées s'établit à 47 300, niveau le plus faible jamais enregistré depuis 40 ans.

TABLEAU 3

	Conflits observés ou établissements touchés			Effectifs des établissements touchés (en milliers)			Effectifs ayant cessé le travail (en milliers)			Journées non travaillées (en milliers)		
	1984	1985	1986	1984	1985	1986	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Moyenne mensuelle de l'année (1)	250	183	137	128,6	86,8	76,0	42,1	22,8	21,8	109	60,5	47,3
<b>Total</b>										<b>1316,8</b>	<b>726,8</b>	<b>567,7</b>

(1) — Comme il s'agit des conflits observés dont la durée est indépendante du découpage en mois, il n'est pas possible de faire un total annuel mais seulement une moyenne mensuelle pour l'année considérée.

La tendance à la baisse qui marque la décennie s'est donc confirmée en 1986. Elle a pu se trouver renforcée par l'échéance des élections législatives de mars. On a en effet constaté par le passé que les conflits du travail sont généralement moins nombreux les années de consultation électorale. D'ailleurs, on a décompté 12 000 grévistes en mars 1986, nombre le plus faible de l'année.

## Secteurs et régions concernés.

Trois branches d'activité sur 36 représentent à elles seules plus de 50% des journées de grève : le BTP (41 817 journées), les transports (77 834 journées) et surtout la construction navale qui, avec 170 319 journées, est concernée par près d'un tiers des journées non travaillées.

Cet effet sectoriel se retrouve dans la répartition géographique des grèves : avec les chantiers navals de la méditerranée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 157 691 journées non travaillées — soit 27,7% de l'ensemble national — et la région parisienne 74 800 avec une très forte proportion dans le BTP.

## Les conflits généralisés.

474 000 journées de grève ont été enregistrées en 1986 : trois fois plus qu'en 1985, près de douze fois plus qu'en 1984, année où il n'y avait pratiquement pas eu de conflits généralisés. En 1985, ceux-ci se résument pour l'essentiel à la journée d'action interprofessionnelle du 26 octobre qui touchait la plupart des grands établissements, soit au total près de 2,4 millions de salariés. En 1986, les grèves généralisées se sont limitées à quelques grandes entreprises du secteur public en décembre.

On constate à la fois des effectifs globaux plus restreints et une participation plus élevée de grévistes, qui eux-mêmes ont cessé le travail plus longtemps.

TABLEAU 4  
Conflits généralisés

Effectifs totaux			Effectifs touchés			Journées individuelles non travaillées		
1984	1985	1986	1984	1985	1986	1984	1985	1986
116 833	2 346 918	679 726	49 804	275 555	194 158	40 210	158 175	473 830

On notera la part relative que représentent les conflits généralisés par rapport à l'ensemble des jours de grève : 45,5% de ce total. Or, la moyenne sur dix ans est de 17%. Dans le domaine des conflits généralisés, le nombre de journées individuelles non travaillées correspond, en 1986, au cumul des cinq précédentes années.

L'importance prise par les conflits généralisés en 1986 tient, pour l'essentiel, aux grèves qui se sont déroulées dans le secteur public, notamment en décembre. La différence établie entre conflits localisés et conflits généralisés recouvre cette année la distinction entre secteur privé et secteur public. C'est ce que montre le tableau 5 : 7,5 % seulement des journées non travaillées au cours de conflits localisés relèvent du secteur public contre 87 % pour les conflits généralisés. Au total donc, sur l'ensemble des mouvements de grève de 1986, près d'une journée non travaillée sur deux — 43,5 % — relève du secteur public. Les entreprises concernées sont, principalement, la RATP, l'EDF-GDF et surtout la SNCF.

TABLEAU 5

Type de conflit	Nombre de J.I.N.T. du secteur public	Pourcentage par rapport à l'ensemble des J.I.N.T.
Conflits localisés	42 216	7,5 %
Conflits généralisés	411 390	87,0 %
<b>Total</b>	<b>453 606</b>	<b>43,5 %</b>